

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **JEUDI 24 NOVEMBRE à 20H00**, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 18 novembre 2022.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, M. DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.
Mme SUBTIL Vanessa a donné procuration à Mme CATTY Christine.
Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
Mme ALLAN Patricia a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. AZELART Laurent a donné procuration à M. BOULET Michel.
M. HERMANT Alexandre a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.
M. RYS Didier a donné procuration à M. DUBUISSON Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme DECRIEM Marie-Christine

Fin de la séance : 20h50

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

Accusé de réception en préfecture
08/21/2022 14:17:20
124-2022-11-4-DE
Date de télétransmission : 30/11/2022
Date de réception préfecture : 30/11/2022

2022-11-N° 4

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les crédits prévus au Budget Principal 2022 ainsi qu'il suit ;

VU l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 16 novembre 2022 ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - D'AJUSTER en sections de fonctionnement et d'investissement, les crédits en dépenses et en recettes du budget principal de l'exercice 2022 comme suit :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
IMPUTATIONS	EUROS	IMPUTATIONS	EUROS
CHAPITRE 66 - Charges financières	14 000,00 €		- €
Compte 66111 - Intérêts réglés à l'échéance - Fonction 01	14 000,00 €		
CHAPITRE 67 - Charges exceptionnelles	- 14 000,00 €		- €
Compte 678 Autres charges exceptionnelles - Fonction 020	- 14 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	- €	TOTAL RECETTES	- €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
IMPUTATIONS	EUROS	IMPUTATIONS	EUROS
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	11 100,00 €		- €
Compte 1641 - Emprunts en euros - Fonction 01	11 100,00 €		
Opération 1013 - Divers bâtiments	- 11 100,00 €		
Compte 2313 - Construction - Fonction 02517 Fonderie	- 11 100,00 €		
TOTAL DEPENSES	- €	TOTAL RECETTES	- €

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude BISSAUX



Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20221124-2022-11-4-DE
Date de télétransmission : 30/11/2022
Date de réception préfecture : 30/11/2022